

HÔPITAUX CERTIFIÉS PAR ETHIAS

Actuellement et ce jusqu'au 31 décembre 2021, tous les hôpitaux et les établissements de soins palliatifs reconnus légalement en tant que tels et situés en Belgique sont certifiés par Ethias.

Par conséquent, aucune franchise n'est appliquée jusqu'à cette date.

La première liste des éventuels hôpitaux non certifiés sera établie pour le 1er janvier 2022, conformément à l'article 2.H de vos conditions générales.

La mise à jour de cette liste vous sera communiquée chaque année via votre avis d'échéance. Vous pouvez également trouver cette liste sur www.ethias.be.

Mise à jour le : **01/02/2020**

Liste actualisée disponible sur www.ethias.be